

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-07-10-025
Séance du 10 juillet 2020

Date de convocation : 4 juillet 2020

Date d'affichage de la convocation : 4 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-neuf heures cinquante minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christian PRADIER, Jean-Luc CHARVET, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Christian GUILLEMOT, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Irène TOST, Manon RIGOLLIER, Bertrand GUILLET

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BELAIR

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoirs : 6

Objet : Désignation d'un représentant de la collectivité à la commission d'attribution des places au sein du pôle petite enfance

Rapporteur : Romain DAUBIÉ

Monsieur le Maire rappelle que l'accueil des jeunes enfants est organisé via un règlement de fonctionnement contractualisé dans les pièces de la délégation de service public. Ce règlement comprend les modalités d'accueil (régulier, occasionnel et d'urgence), cependant il n'est pas spécifié l'existence d'une commission d'attribution des places au sein du pôle petite enfance et de facto, sa composition.

Aussi dans un souci de transparence, par délibération n°2019-02-07-016 du 7 février 2019, une commission d'attribution des places a été créée et qui est composée notamment

- De l' élu délégué du secteur enfance ou de son représentant ;
- D'un élu désigné par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de 26 voix :

- **ELIT Josette SAVARINO pour représenter la Commune à la Commission d'attribution des places au sein du pôle petite enfance de Montluel.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à la majorité :

Pour : 26

Abstentions : 3 (Albane Colin, Jean-Claude Péron, Nathalie Mondy)

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Pour extrait certifié conforme, je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ